

LE VOCATIF EN BANTU A

Z. D. Bitjaa Kody et Ngessimo M. Mutaka

Université de Yaoundé 1, Cameroon

Les langues bantu du Nord-Ouest ont toujours présenté de nombreuses innovations par rapport au Bantu Central. Cet article présente l'une de ces innovations à travers le vocatif, c'est-à-dire l'art d'interpeller une personne, dans cinq langues du Nord-Ouest de l'aire linguistique Bantu: duálá, akóssé, ewondo, bàsàa et mbòò. Les langues examinées semblent appartenir à un sous-groupe au sein de la Zone A de Guthrie (1967/1971) caractérisé par l'utilisation de la marque **a-** au vocatif. La présente étude pose les bases de délimitation de ce sous-groupe en faisant ressortir les processus phonologiques liés à cette marque du vocatif.

A comparison of the Bantu languages of the North-West and those of Central Bantu usually reveals a number of innovations in the former. This article presents one of these innovations through the discussion of the vocative forms, i.e., the way of calling someone, in five different languages: Duálá, Akóssé, Ewondo, Bàsàa, and Mbòò. The examination of these languages seems to indicate that they belong to a subgroup of languages in Bantu A of Guthrie (1967/1971) whose main characteristic is the use of the vocative marker **a-**. This article discusses in detail the phonological processes related to this vocative marker as a basis for delimiting this subgroup.

0. INTRODUCTION

Le dictionnaire Larousse définit le vocatif comme "la forme prise par les noms et pronoms quand ils servent à l'interpellation." Selon Bastin (1978:136-38), la zone A de Guthrie contient 9 groupes et 72 langues bantu stricto sensu. La présente article qui vise la reconstruction de la marque du vocatif dans cette zone, décrit sous une approche autosegmentale les mécanismes linguistiques mis en oeuvre par les locuteurs duálá (A24), akóssé (A15b), ewondo (A72), bàsàa (A43) et mbòò (A10) pour interpeller une personne dans leurs communautés respectives.

En postulant que des langues qui organisent l'interpellation de la même manière sont forcément des proches parents, cette étude de la marque du vocatif pourrait, au cas où les mécanismes s'avéraient être les mêmes dans les cinq langues, nous conduire dans un premier temps, à la reconstruction de cette marque du vocatif en Proto-Bantu A. Par la suite, ladite marque, sur la base de son extension géographique, pourrait aussi servir de critère soit dans la définition d'un nouveau sous-ensemble de langues au sein de la Zone A, soit dans une claire délimitation de la zone A elle-même.

Le contexte social. Dans chacune des communautés où nous avons mené cette étude, il existe une forme vulgaire du vocatif consistant à utiliser le nom propre seul comme dans l'exemple "Bitjaa !" et une forme de politesse faisant précéder le nom propre d'un titre: "Monsieur Bitjaa !".

En bàsàa, ces deux formes seraient les suivantes:

- (1) Forme vulgaire à cáā !
Forme de politesse à sǎngó bícǎā !

Comme nous l'illustrerons ultérieurement (cf. section sur le bàsàa), ces deux formes diffèrent par l'effacement ou la rétention du préfixe de la classe nominale /bǐ-/ , mais elles utilisent les mêmes procédés d'interpellation. Nous travaillerons cependant davantage avec les formes vulgaires qui sont celles de base.

L'emploi du nom propre nu pour interpeller une personne est régulier entre enfants, entre camarades et surtout dans des situations informelles. Cependant, il est pratiquement insolent, voire injurieux d'apostropher un interlocuteur de manière vulgaire dans les milieux formels. Enfin, lorsqu'il existe un rapport de force entre les interlocuteurs (élève-professeur, employé-employeur, etc.), le premier n'emploie jamais la forme commune pour apostropher le second alors que l'inverse est courant.

Sens des noms propres. Dans les cinq communautés linguistiques visitées, le nom propre attribué à un enfant à sa naissance désigne dans de nombreux cas un objet, une action, une activité, un être ou un événement ayant marqué la vie de la famille. L'événement peut être récent ou ancien, ce qui explique le fait que ce nom ait pu être celui d'un ancêtre, d'un parent ou d'un ami, mais en règle générale tout nom propre porte une signification que l'on peut déceler en recourant au sens du radical du nom propre.

1. LE VOCATIF EN DUALA

La langue duálá classée A24 par Guthrie (1967/1971) est l'une des langues du Nord-Ouest de l'aire linguistique bantu qui se rapproche le plus, par son vocabulaire et ses structures morphologiques des langues des zones C et D reconnues sans ambages comme Bantu au sens strict.¹

1.1 LES NOMS PROPRES

Les noms propres de la langue duálá se comportent de trois manières différentes au vocatif :

(2) Groupe 1: Nominatif		Vocatif
díká	Dika	à díká
búnyá	Bounya	à búnyá

Ce groupe qui prend un morphème **à-** au vocatif rassemble tous les noms propres à initiale consonnantique et à ton haut sur la syllabe initiale. Nous signalons en outre que nous employons le terme **NOMINATIF** dans cet article pour nous référer à la forme du nom lorsqu'il apparaît comme sujet d'une phrase.

(3) Groupe 2: Nominatif		Vocatif
mùkátè	Mukate	ǎ mùkátè
ñsèmè	Nseme	ǎ ñsèmè

Ce groupe qui s'identifie par **ǎ-** au vocatif contient tous les noms propres duálá à initiale consonnantique et à ton bas sur la syllabe initiale.

(4) Groupe 3: Nominatif		Vocatif
èbàndà	Ebanda	ěbàndà
èngómé	Engome	ěngómē

Ce dernier groupe identifié par son ton modulé BH (bas haut) sur la syllabe vocalique initiale rassemble tous les noms duálá à initiale vocalique /è-/ qui se trouve être le préfixe indépendant de la classe 5. La fusion de la marque **ǎ-** des cas précédents à la syllabe initiale des noms de ce groupe paraît évidente.

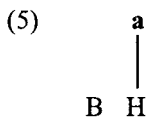
1.2 LA MARQUE DU VOCATIF

Les formes vocatives présentées ci-dessus font ressortir une marque du vocatif **a-** ayant trois réalisations contextuelles: **ǎ-** devant les noms du groupe 2, **à-** devant les noms du groupe 1 et **ǎ-** (où **V-** est la voyelle initiale du nom différente de **a-**).

Cette marque peut être décrite comme étant constituée d'une marque morphologique **a-** et d'un ton modulé BH associé à la marque lexicale.

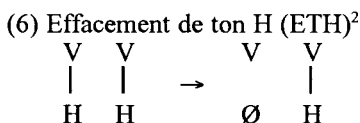
¹ A l'instar des langues du bantu étroit comme le Kinande (D42), le duálá a par exemple la structure verbale: marqueur du sujet - marqueur du temps - radical - extension - voyelle finale (voir par exemple Mutaka 1993:3).

Ces deux éléments qui ont certainement pour fonction pragmatique d'attirer l'attention de l'interlocuteur peuvent être représentés comme suit selon la théorie autosegmentale (Goldsmith 1976, Pulleyblank 1986).



Cette représentation veut dire que la voyelle **a-** qui est la marque du vocatif est associée à un ton mélodique BH dont le ton H est prélié à la voyelle **a-** et le ton B est flottant. Ces tons se réalisent de la manière suivante dans les trois groupes.

Dans le groupe 1, le nom porte un ton H associé aux deux voyelles du nom. Lorsque la voyelle **a-** du vocatif précède le nom, il se crée une séquence de voyelles dans deux morphèmes différents liés à des tons H. Ceci provoque un processus phonologique qui veut que le premier ton H s'efface devant un ton H selon la règle suivante:

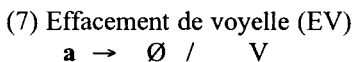


Cette règle dit: lorsque deux tons hauts préliés sont adjacents sur deux unités porteuses de tons, le premier ton H s'efface. En fait, cette règle ETH est une des versions de la règle de Meeussen (Goldsmith 1984) qui s'opère à l'envers: au lieu que ce soit le deuxième ton H qui devienne B ou s'efface, c'est plutôt le premier ton qui devient B ou s'efface.

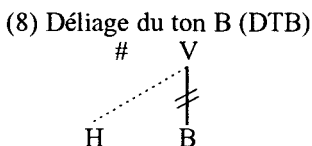
Une fois le ton H effacé, le ton B s'associe à la voyelle **a-** du vocatif. L'illustration de cette règle sera donnée après que nous aurons examiné les deux autres groupes du vocatif en duálá.

En ce qui concerne le groupe 2, le ton flottant B s'associe à la voyelle **a-** du vocatif pour donner un ton montant à cette voyelle **a-**.

Pour le groupe 3, il y a un certain nombre de règles phonologiques qui s'opèrent. La première est une règle segmentale qui efface la voyelle **a-** devant une autre voyelle. Nous la formulons d'une manière informelle comme suit:



Une deuxième règle qui s'opère est le déliage du ton B par un ton H. Nous représentons cette règle de la manière suivante:



Cette règle dit: le ton bas d'une voyelle à l'initiale d'un mot se délie lorsque cette voyelle initiale devient associée à un ton haut.

Nous voudrions préciser immédiatement qu'il est possible que cette règle soit liée au vocatif, étant donné que nous ne disposons pas d'éléments pour savoir si les tons descendants en début du mot font surface en duálá. En ce qui concerne le mot **ɛŋgɔ̃mɛ̃**, nous proposons que le ton moyen sur les deux dernières voyelles est la réalisation

² Les abréviations dans les règles: AB: Association du ton bas; AH: Association du ton haut flottant; AT: Association des tons flottants; Dev: Dévocalisation; DTB: Déliage du ton bas; EHF: Effacement du ton haut flottant; ETH: Effacement de ton haut; EV: Effacement de voyelle; EVF: Effacement de la voyelle finale; R5: Règle No. 5; RP: Représentation phonétique; RSJ: Représentation sous-jacente; SB: Sevrage du ton bas.

phonétique d'une faille tonale (downstep) causée par le ton B flottant qui est lui-même le résultat de la règle de déliage du ton B. Ces différentes règles sont illustrées dans les dérivations où nous utiliserons les abréviations dans l'appendice.

(9) Dérivation de: à *díká*, ǎ *mùkátè*, ǎ *ngòmè*

RSJ:	a dika	a mukatε	a engomε
ETH: (R5)	a dika	-----	-----
EV: (R6)	-----	-----	engomε
DTB: (R7)	-----	-----	engomε
AB:	a dika	a mukatε	engomε
RP:	à díká	ǎ mùkátè	ǎ ngòmè

Un bref commentaire sur ces dérivations. Nous voudrions préciser que l'association du ton bas pour le mot à *díká* est sans doute liée aux principes de "Association Conventions" de Goldsmith (1976) ou de Pulleyblank (1986) notamment en ce qui concerne l'association d'un ton flottant à une unité porteuse de ton qui n'est pas associée à un ton. Quant à l'association du ton B pour ǎ *mùkátè* et ǎ *ngòmè*, elle est le résultat d'une règle étant donné que les principes de "Association Conventions" de Pulleyblank (1986) ne prévoient pas l'association automatique d'un ton flottant à une unité porteuse de ton déjà pré-associée à un ton.

2. LE VOCATIF EN AKOJSE

2.1 LES NOMS PROPRES³

Suivant leur comportement au vocatif, les noms propres akóssé peuvent être répartis en quatre groupes de (10) à (13).

(10) Groupe 1:	Nominatif		Vocatif
	ndèlè	/ndel-e/ Ndele	á ndèl
	kòmé	/kɔm-e/ Kome	á kòm
	bwèmè	/bwem-e/ Bweme	á bwèm

³ Les noms de la langue akóssé utilisés ici sont tirés de Hedinger et Hedinger (1994). Robert Hedinger nous a fait remarquer que les noms d'animaux qui sont personnifiés portent une voyelle finale. La présence de cette voyelle finale peut ainsi être considérée comme une marque de "personnification".

Ce groupe rassemble tous les noms propres à initiale consonantique et à ton B sur la première syllabe. Notez qu'à la forme du vocatif, la voyelle finale s'efface. Ce phénomène se vérifie également dans les trois groupes suivants.

(11) Groupe 2:	Nominatif		Vocatif
	kógéé /kɔge-ε/	Koge	à kógé
	búmé /bum-ε/	Bume	à búm
	bwéséé /bwese-ε/	Bwese	à bwésé

Ce groupe renferme tous les noms propres à initiale consonantique et à ton H sur la première syllabe.

(12) Groupe 3:	Nominatif		Vocatif
	ákámèè /a-kame-ε/	Akame	ákámè
	èbwèlèè /e-bwele-ε/	Ebwele	èbwèlè
	ákòò /a-kɔ-ɔ/	Ako	ákò

Ce groupe contient les noms propres à initiale vocalique à ton B et ayant un ton B sur la deuxième syllabe.

(13) Groupe 4:	Nominatif		Vocatif
	èbágé /e-bag-ε/	Ebage	èbág
	àbólé /a-bɔl-ε/	Abole	àból
	épólé /e-pɔl-ε/	Epole	épól

Ce groupe rassemble les noms propres à initiale vocalique à ton B et à ton H sur la deuxième syllabe.

2.2 MARQUE DU VOCATIF

A partir des formes vocatives exposées ci-dessus, nous pouvons extraire une marque du vocatif composée d'une marque morphologique **a-** qu'accompagne un ton H prélié à cette voyelle.

Comme dit plus haut, dans toutes les formes du vocatif, la dernière voyelle est élidée. Pour rendre compte de cette élision, nous proposons la règle phonologique suivante :

(14) Effacement de la voyelle finale (EVF)

V → Ø / _____ # Condition: nom à la forme vocative

Cette règle dit: la voyelle finale du nom à la forme vocative est élidée.

La réalisation du ton sur le morphème du vocatif se fait de la manière suivante. Dans le groupe 1, le ton H prélié à la voyelle **a-** du vocatif apparaît en surface. Nous proposons que le ton B dans les noms de ce groupe est le résultat d'une règle de ton de défaut, à savoir le ton bas. En d'autres termes, si à la fin de la dérivation une unité porteuse de ton n'a pas de ton, elle apparaît en surface avec un ton bas.

Dans le groupe 2, la règle de l'effacement du ton H que nous avons proposée en (6) pour le duálá s'opère ici également. Il faut noter que les noms du groupe 2 ont un ton haut prélié sur la première voyelle du nom. Par conséquent, les conditions pour l'opération de la règle de l'effacement du ton H sont remplies.

Dans le groupe 3, nous proposons que la première voyelle du nom n'est pas liée à un ton quelconque dans la représentation sous-jacente. Ici aussi, une séquence vocalique entraîne l'effacement de la voyelle **a-**, à l'instar de la règle d'effacement de voyelle que nous avons proposée en (7) pour le duálá. Dans ce groupe 3, après l'effacement de la voyelle du vocatif, son ton H reste flottant et est re-associé à la voyelle initiale du nom. C'est ce qui explique la réalisation du ton H sur la voyelle initiale du nom dans ce groupe.

Dans le groupe 4, nous proposons que la voyelle initiale du nom est liée à un ton B. Après l'opération d'effacement de la voyelle, le ton H de la marque du vocatif reste flottant et ne se ré-associe pas à la voyelle initiale du nom car cette voyelle est déjà associée à un ton.

L'opération des différentes règles proposées pour l'akóósé est illustrée dans les dérivations de (15).

(15) Dérivation de: **á ndèl, à kógé, ákò, èbág**

RSJ:	a ndele	a kógeé	a akə	a ebage
		\ /		
	H	H H	H	H B H
EVF: (R9)	a ndel	a kóge	a akə	a ebag
		\ /		
	H	H H	H	H B H
EV: (R6)	----	----	akə	ebag
			H	H B H
ETH: (R5)	----	a kóge		----
		\ /		
		H		
TBD:	a ndel	a kóge	akə	----
	. . .	\ /	. . .	
	H B	B H	H B	
RP:	á ndèl	à kógé	ákò	èbág

3. LE VOCATIF EN EWONDO

3.1 LES NOMS PROPRES

En observant le comportement des noms propres ewondo dans la conversation, on dégage deux groupes pertinents. Groupe 1 est constitué de noms propres à initiale consonantique. Groupe 2 contient tous les noms propres à initiale vocalique.

(16) Groupe 1: Nominatif		Vocatif
mbàrgà	Mbarga	ǎ mbàrgà
bòmbá	Bomba	ǎ bòmbá
fùdá	Fouda	ǎ fùdá
fòè	Foe	ǎ fòè
(17) Groupe 2: Nominatif		Vocatif
àbàgà	Abega	ǎbàgà
èsónò	Essono	èsónò
òwònà	Owona	òwònà

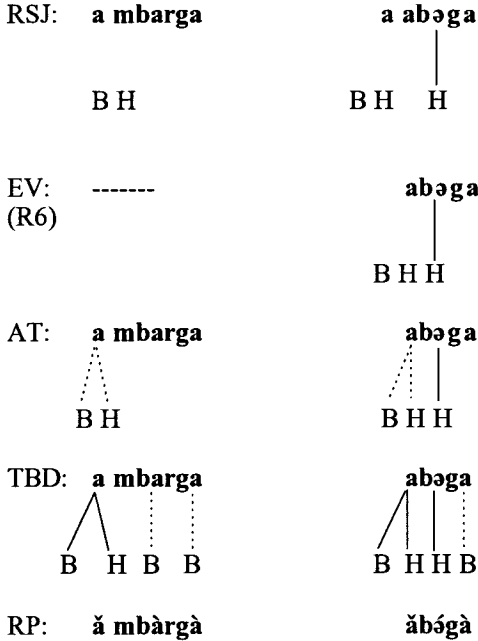
3.2 MARQUES DU VOCATIF

Les formes vocatives de l'ewondo font ressortir une marque morphologique **a-** accompagnée d'un ton modulé BH. Nous proposons que ce ton modulé BH n'est pas prélié à la voyelle **a-** du vocatif. Nous proposons en outre que le ton B qui apparaît dans les noms est un ton B de défaut, à l'instar du ton bas de défaut de l'akóósé. Notre motivation pour cette proposition est que, dans un mot comme **ǎbǎgà** /ǎ **ǎbǎgà**/ où la voyelle **a-** du vocatif a le ton mélodique BH, le ton H de la deuxième voyelle n'est pas abaissé par le phénomène de faille tonale (downstep) au cas où nous supposons qu'un ton B sous-jacent serait délié de la première voyelle du nom **ǎbǎgà** pour laisser la place au ton H du ton mélodique BH.

Dans le groupe 1, le ton mélodique BH s'associe à la voyelle **a-** de la marque du vocatif. Dans le groupe 2, la règle d'effacement de la voyelle s'opère et elle est suivie de l'association du ton mélodique BH sur la voyelle initiale du nom qui n'est pas liée à un ton quelconque dans la représentation sous-jacente.

Les dérivations suivantes illustrent plus clairement la réalisation du ton dans ces formes du vocatif.

(18) Dérivation de: **ǎ mbǎrgà, ǎbǎgà**



4. LE VOCATIF EN BASAA

4.1 LES NOMS PROPRES

Les noms propres de la langue basaa se répartissent en quatre groupes selon leur comportement au vocatif.

(19) Groupe 1: Nominatif			Vocatif
mà-ndèŋ	/ma-Ndèŋ/	Mandeng	á ndèŋ
li-òùm	/li-òùm/	Libum	á òùm
è-ònè	/e-ònè/	Eone	á ònè

Ce groupe est constitué des noms propres ayant un préfixe syllabique et un ton B sur la première syllabe du radical.

(20) Groupe 2: Nominatif			Vocatif
bínyét /bi-nyet/	Binyet		à nyét
ɲkónó /N-kono/	Nkono		à kónó
ɓáyihā /ba-yiha/	Bayiha		à yihā

Ce groupe rassemble tous les noms propres ayant un préfixe syllabique et un ton H sur la première syllabe du radical.

(21) Groupe 3: Nominatif			Vocatif
bum	Boum		à bum
hémlé	Hemle		à hémlé
kóp	Kop		à kóp

Ce groupe rassemble tous les noms propres sans préfixe syllabique, mais avec un ton H sur la syllabe initiale.

(22) Groupe 4: Nominatif			Vocatif
mbòm	Mbom		à mbòm
kàm	Kam		à kàm
kòn	Kon		à kòn
mbòndó	Mbondo		à mbòndó
ɲwèhlá	Nwehla		à ɲwèhlá
sòm	Som		à sòm
gwɔ̃s	Gwos		à gwɔ̃s
gwèlá	Gwela		à gwèlá
kòndé	Konde		à kòndé

Ce dernier groupe contient tous les noms propres sans préfixe syllabique, mais avec un ton bas sur la syllabe initiale.

4.2 MARQUES DU VOCATIF

L'examen des formes vocatives exposées ci-dessus fait ressortir un morphème **a-** obligatoire dans tous les groupes et un ton H dont l'influence sur les tons du nom qui le suit fait l'objet de notre analyse dans ce qui suit.

Pour les groupes 1 et 2, il faut noter que le préfixe du nom n'apparaît pas dans la forme vocative. L'effacement de ce préfixe est une opération morphologique; nous ne proposons donc aucune règle phonologique pour en rendre compte. Dans les noms du groupe 1, rien ne nous permet de déterminer si le ton B est le résultat du ton bas de défaut ou si le ton B est dans la représentation sous-jacente de ces noms. Pour le moment, nous proposons que le ton B ne se trouve que dans la représentation sous-jacente des mots du groupe 4. Notre motivation pour une telle proposition deviendra plus claire lorsque nous examinerons les mots de ce groupe. Nous proposons que le ton H est prélié à la voyelle **a-** du vocatif; il est réalisé en surface comme tel dans ce groupe 1.

Dans le groupe 2, nous proposons que l'apparition du ton B sur la voyelle **a-** du vocatif résulte de la règle de l'effacement du ton H (ETH) proposée plus haut pour le **duálá** et l'**akóssé**. Le ton B qui apparaît sur la voyelle **a-** est donc le résultat du ton bas de défaut (TBD) qui est assigné à cette voyelle après l'application de la règle d'Effacement du ton H. La démarche alternative évoque une dissimilation tonale et consiste à dire que dans une séquence de tons H préliés sur des voyelles adjacentes sur deux morphèmes, le premier ton devient B. Comme dit plus haut, la règle ETH ou cette nouvelle version de cette règle sont des versions de la règle de Meeussen (Goldsmith 1984) qui s'opère à l'envers. Comme rien dans ces formes n'indique que c'est cette

nouvelle version de l'application de la règle d'ETH qui s'opère dans ces données, nous maintenons notre proposition que l'ETH s'applique dans ces formes.

Notez que les formes du groupe 3 se comportent comme celles du groupe 2 car, dans ce groupe, les noms n'ont pas de préfixe; par conséquent, un ton H du radical entraîne la règle d'ETH sur **a-**, la marque du vocatif.

Pour les noms du groupe 4, nous signalons que ces mots sont beaucoup plus récalcitrants aux règles que nous avons posées jusqu' à maintenant. Le problème est que les formes du nominatif que nous avons chaque fois proposées comme étant celles qui figurent dans la représentation sous-jacente présentent un certain nombre de particularités. Le ton H de la voyelle **a-** du vocatif dans la représentation sous-jacente apparaît en surface comme un ton B devant un radical à ton B; le ton B du radical au nominatif devient soudainement un ton H ou un ton descendant; le ton H du radical au nominatif devient parfois un ton moyen au vocatif.

Pour l'analyse de ces formes du groupe 4, nous proposons qu'elles se répartissent en cinq sous-groupes.

(23) Groupe 4

a. kàm	Kam	à kâm
kòn	Kon	à kôn
mbòm	Mbom	à mbôm
b. gwôs	Gwos	à gwôs
yomb	Yomb	à yóm
yón	Yon	à yón
c. sòm	Som	à sôm
nyëmb	Nyemb	à nyêmb
d. kòndé	Konde	à kóndé
gwèlá	Gwela	à gwélá
mbòndó	Mbondo	à mbóndó
e. ɣwèhlá	Nwehla	à ɣwèhlá
kòtná	Kotna	à kòtná
sòɣná	Sonna	à sòɣná
kàbná	Kabna	à kàbná

Une première observation à propos de ces sous-groupes est que les groupes (b,c,d,e) ont en fait une représentation tonale de surface BH où ces deux tons peuvent se réaliser sur une voyelle comme en (b,c) ou sur deux voyelles comme en (d,e). Le fait que la voyelle **a-** du vocatif se réalise avec un ton B suggère que ces mots commencent avec un ton H qui entraîne l'effacement du ton H prélié de la marque **a-** du vocatif. En accord avec la suggestion d'un critique anonyme de *JWAL*, nous proposons que ce ton est flottant et que la représentation sous-jacente de ces formes contient les tons qui apparaissent en surface dans les formes du nominatif.

Pour mieux saisir la façon dont les règles s'appliquent dans ces formes, nous voudrions les présenter dans des dérivations. Nous profitons de cette occasion pour présenter d'abord les dérivations des formes des trois premiers groupes.

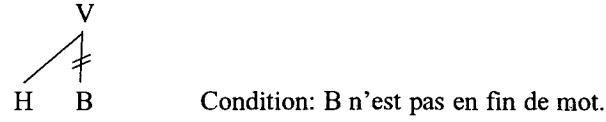
(24)	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
RSJ:	a ndeɲ	a nyet	a kop
	H	H H	H H
ETH:	-----	a nyet	a kop
(R5)			
		H	H
TBD:	a ndeɲ	a nyet	a kop
	H B	B H	B H
RP:	á ndèɲ	à nyét	à kóp

(25)	S-groupe 4a	S-groupe 4b	S-groupe 4c
RSJ:	kam a kam	guɔs a guɔs	som a som
	H B H HB	HBH H HBH	HBH H HBH
AH: ----	a kam	---- a guɔs	som a som
	H HB	H HBH	HBH H HBH
ETH: ----	a kam	---- a guɔs	----- a som
(R5)			
	HB	HBH	HBH
EHF: kam ----		guɔs ----	som a som
	B	BH	BH HB
SB: ---- ----		---- a guɔs	----- ----
(R16)			
		HBH	
TBD: ----	a kam	---- a guɔs	----- a som
	B HB	B HBH	B HB
Dev: ---- ----		gwɔs a gwɔs	----- ----
		BH B HBH	
RP: kàm à kàm		gwɔs à gwɔs	sòm à sòm

(26)	S-groupe 4d	S-groupe 4e
RSJ:	mbondo a mbondo	guela a guela
AH:	----- a mbondo	----- a guela
ETH: (R5)	----- a mbondo	----- a guela
EHF:	mbondo -----	guela -----
SB: (R16)	----- a mbondo	----- -----
TBD:	----- a mbondo	guela a guela
Dev:	----- -----	guela a guela
RP:	mbòndó à mbón↓dó	gwèhlá à gwèhlá

Ainsi que nous le montrons dans les dérivations, il y a une règle de l'association du ton haut (AH) qui s'opère. Celle-ci associe un ton haut flottant qui n'est pas en début d'un groupe phrastique (phonological phrase) sur l'unité porteuse de ton qui se trouve à sa droite. Ensuite la règle de l'effacement du ton haut que nous avons déjà rencontrée précédemment s'applique. Celle-ci est suivie de la règle du sevrage de ton bas qui consiste à délier un ton B qui se trouve entre deux tons H. Nous formulons cette règle en (27).

(27) Sevrage du ton B (SB)



Cette règle dit: le ton H dissocie un ton B associé à une même unité porteuse de ton à condition que ce ton B ne soit pas en fin de mot. Nous ne voudrions pas dire que ce ton B s'efface parce que, dans le mot à **mbó↓ndó**, nous voyons que ce ton B délié provoque

une faille tonale sur le ton H qui le suit. Nous voudrions aussi signaler que, dans le groupe phrastique à **gwós**, il n'y a pas faille tonale car le mot est monosyllabique: la faille tonale ne peut se réaliser que sur un ton de l'unité porteuse de ton qui suit. Après la règle de dévocalisation, le mot **gwós** n'a qu'une seule voyelle comme unité porteuse de ton. Nous proposons la condition liée à la règle à cause du groupe phrastique à **kâm** dont le ton B en fin de mot n'est pas dissocié.

Cette règle du sevrage de ton bas est suivie de celle de l'effacement du ton H flottant qui efface tout ton haut non encore associé.

Ensuite vient la règle du ton bas de défaut que nous avons déjà rencontrée plus haut.

Pour le groupe phrastique à **ɲwêhlá**, nous supposons que dans la structure sous-jacente, la semi-voyelle **w** est **u** et qu'elle se dévocalise à la fin de la dérivation par la règle que nous avons appelée dévocalisation. Puisque la voyelle dévocalisée perd son statut d'unité porteuse de ton, son ton H se réalise sur la voyelle à sa droite. C'est ce qui explique la réalisation du ton mélodique HB dans ce mot. Nous supposons également que le mot **gwós** est /**guos**/ dans sa structure sous-jacente et qu'il subit la règle de la dévocalisation.

Pour le sous-groupe 4c, nous proposons que le mot **sòm** a la même représentation que **gwós**, avec la seule différence que le B est associé à la seule unité porteuse de ton et son ton H de droite est donc flottant.⁴ En d'autres termes, ce mot a un ton B associé et est entouré de deux tons H flottants dans sa structure sous-jacente. Il est possible que lors de l'application de la règle de l'association du ton H, le ton H flottant de la droite s'associe avec la seule unité porteuse de ton du mot dans le nominatif. C'est ce qui explique que le mot se réalise avec un ton montant. Par contre, dans la forme vocative, il est possible que ce ton H ne réussit pas à s'associer puisque la seule unité porteuse de ton aura été associée au ton H flottant de la droite. Il ne va donc pas se réaliser en surface. Si tel est le cas, il est possible que la condition liée au sevrage du ton Bas a comme alternative le fait que le ton qui suit le ton bas soit associé à une unité porteuse de ton. Malheureusement, la forme est exceptionnelle, et nous ne sommes pas en mesure de préciser la meilleure alternative dans le présent article.

5 LE VOCATIF EN MBOO

5.1 LES NOMS PROPRES

Les noms en mbò, dialecte bakaka se répartissent en deux groupes selon leur ton initial: ceux qui commencent par un ton haut (Groupe 1) et ceux qui commencent par un ton bas (Groupe 2).

(28) Groupe 1: Nominatif		Vocatif
èkùmè /è-kùmè/	Ekoume	á kùm
èbònjì /è-bònjì/	Ebondji	á bònjì
èmènè /è-mènè/	Emene	á mèn
èwànè /è-wànè/	Ewane	á wàn
mbèndáj	Mbendang	á mbèndáj
mbàpè	Mbappe	á mbàpè
ndèdí	Ndedi	á ndèdí
mbèlà	Mbella	á mbèlà
njòlé	Njolle	á njòlé

⁴ L'existence du ton H flottant dans les mots du sous-groupe (c) se vérifie dans certaines formes dialectales du bàsàa qui continuent à garder une voyelle finale avec un ton H: **sòmó** (**sòm**) et **nyémbí** (**nyémb**).

(29) Groupe 2: Nominatif		Vocatif
jómbí	Jombi	à jómbí
mpóndó	Mpondo	à mpóndó
ǂélé	Belle	à ǂélé
ndómbí	Ndombi	à ndómbí

5.2 MARQUES DU VOCATIF

Ici aussi, la marque du vocatif est clairement la voyelle **a-**. Nous proposons que celle-ci est liée à un ton haut dans sa représentation sous-jacente.

Une particularité de cette langue est que c'est la deuxième voyelle qui s'efface dans une séquence vocalique de deux voyelles. Nous formulons en conséquence d'une manière informelle la règle de l'effacement de la voyelle en mbòdo comme suit:

(30) Effacement de la voyelle (EV)

$$V \rightarrow \emptyset / V \underline{\quad}$$

Cette règle dit qu'une voyelle s'efface lorsqu'elle est précédée d'une autre voyelle.

Il est à noter en outre que pour certains mots, notamment ceux dont la dernière syllabe de type CV a une nasale, la voyelle finale est élidée. Nous avons rencontré ce type d'effacement de la voyelle finale en akóósé. L'existence de cette règle dans ces deux langues supporte l'hypothèse de leur proche parenté ainsi que l'observe Hedinger (1984).

Quant à la réalisation du ton B dans les radicaux nominaux du groupe 1, nous proposons qu'il résulte de la règle du ton bas de défaut. Le ton H lié à la voyelle **a-** du vocatif se réalise comme tel après l'application de la règle d'effacement de la voyelle.

Dans les mots du groupe 2, le ton B de la voyelle **a-** du vocatif est le résultat de l'effacement du ton haut que nous avons rencontré en duálá, en akóósé et en bàsàa. Ces règles sont illustrées dans les dérivations de (31).

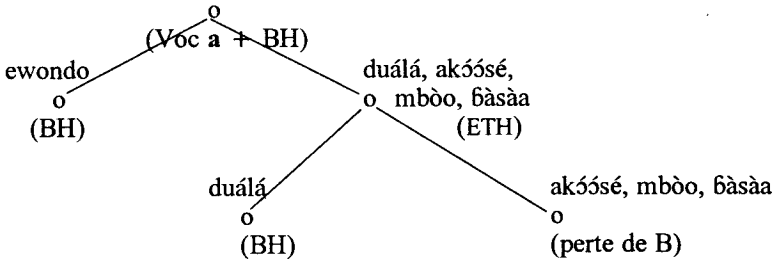
(31) Dérivation de:	à kùm, à jómbí	
RSJ:	a ekume	a jombi
		\
	H	H H
EV + EVF:	a kum	----
(17)		
	H	
ETH:	-----	a jombi
(R5)		\
		H
TBD:	a kum	a jombi
	...	\
	H B	B H H
RP:	á kùm	à jómbí

6. CONCLUSION

Les langues examinées ci-dessus, à savoir, le duálá, l'akóósé, l'ewondo, le bàsàa et le mbòo, bien qu'avec des règles particulières relatives à l'application morphologique et tonale du vocatif, présentent toutes les cinq, un morphème **a-** qui s'utilise lorsqu'on veut interpeller une personne.

Selon notre analyse, deux de ces langues, notamment le duálá et l'ewondo, ont un ton mélodique BH qui vient avec la voyelle **a-** du vocatif. Dans les trois autres langues, la voyelle **a-** du vocatif est liée à un ton haut. Ce qui est significatif est que dans quatre de ces langues, (duálá, akóósé, bàsàa et mbòo), nous avons décelé l'application d'une règle que nous avons appelée effacement du ton haut qui est en fait une version de la règle de Meeussen appliquée à l'envers. L'existence de cette règle (ETH) ainsi que la présence de la voyelle **a-** comme marque du vocatif nous permet de reconstruire la marque **a-** avec le ton mélodique BH dans la proto-langue de ce sous-groupe de langues du bantou A de Guthrie (1967/71). La reconstruction que nous en faisons se résume dans le tableau dans (32).

(32) Sous groupe du proto bantou A



Un bref commentaire s'impose pour comprendre ce tableau. Nous partons de l'hypothèse que le sous groupe du Bantou A qui comprend ces langues s'était démarqué des autres langues du proto-Bantou A par le fait d'employer la voyelle **a** comme sa marque du vocatif. Nous proposons en outre que cette marque avait le ton BH. Une première innovation s'est opérée: l'apparition de la règle ETH. Celle-ci a démarqué le groupe duálá, akóósé, mbòo, bàsàa de la langue ewondo. En ewondo, le ton BH est une retention. Dans un deuxième temps, les langues akóósé, mbòo et bàsàa se sont démarquées du duálá par la perte du ton B que nous considérons comme une innovation. Notre présente recherche ne nous permet pas de dire avec précision comment les langues du groupe akóósé, mbòo et bàsàa se sont démarquées les unes des autres.

L'on pourrait aussi supposer, comme le remarque un critique anonyme de *JWAL* de cet article, que la règle ETH était déjà dans ce sous-groupe du proto-Bantou A et que ce serait la langue ewondo qui aurait connu l'innovation en supprimant cette règle. Une des raisons pour lesquelles nous n'adoptons pas cette alternative est que nous croyons que la marque du vocatif **a-** provient en fait des termes proto-Bantou **bààbá** 'papa' ou **mààmá** 'maman' tel que reconstruits par Guthrie (1967/71). Lorsque vous appelez quelqu'un avec respect, vous dites 'papa tel' ou 'maman telle'. Ceci continue à exister dans beaucoup des langues Bantu. En ewondo, pour appeler 'Bilua', on dit: **pàpá bîlúà** ou **màmá bîlúà**. En Swahili, une langue Bantu parlée par exemple à l'est du Zaïre, on dirait: **má bîlúá** 'maman Bilua' ou **dá bîlúá** 'sœur Bilua'. En duálá, on dirait **pǎ nsèmè** 'papa Nseme' au lieu de **pàpá nsèmè** ou **mǎ nsèmè** 'maman Nseme' au lieu de **màmá nsèmè**. Nous constatons ici que le mot **mama** ou **dada** en Swahili sont écourtés en **má** et **dá**. De même, en duálá, les mots **pàpá** et **màmá** deviennent **pǎ** et **mǎ**. L'évolution possible de ces formes, si elle résulte en la suppression de la consonne initiale, donnerait la forme **a-** du vocatif que nous retrouvons dans ces langues du sous-groupe du Bantou A. L'ewondo comme le duálá aurait donc supprimé la première syllabe et la consonne de la deuxième syllabe pour ne retenir que la dernière voyelle avec les tons BH des mots

pàpá ou **màmá**. Remarquons justement qu'en proto-Bantu, le mot pour 'papa' et 'mama' ont ces tons BH. Nous concluons par conséquent que les tons BH que nous reconstruisons pour la marque du vocatif **a-** sont des vestiges des mots **papa** ou **maman** qui ont donné naissance à cette marque, avec un sens vulgaire. Notre tableau en (32) indique clairement que les tons BH constituent une retention en ewondo et en duálá et que le duálá forme un sous-groupe avec les autres langues traitées dans cet article à cause de l'innovation de la règle ETH.

La marque du vocatif ainsi dégagée démarque radicalement les langues bantu du groupe A dénommé sous branche équatoriale par Bastin, Coupeze et Halleux (1983) des sept autres sous branches (jarawan, tivoïde, ekoïde, beboïde, nyang, grassfields, mbam-tikar) de la branche bantu au Cameroun. Dans la mesure où cette marque du vocatif n'a pas été décelée dans la plupart des langues bantu, elle peut être considérée comme une innovation de ce sous-groupe de langues du bantu A. Cette marque du vocatif peut désormais ainsi servir de critère dans l'identification des langues du sous-groupe bantu A de Guthrie (1967/1971). Par extension, il serait intéressant de limiter par un isoglosse la frontière sud de l'expansion de cette marque du vocatif qui pourrait définir un domaine typologique inexploré.

La marque du vocatif **a-** que nous avons étudiée ici est attestée en bàsàa, duálá, beti-fañ, akóósé, mbòò, tunen, bati, et tuki.

Parmi les langues environnant ce noyau, certaines présentent une marque **o-**: il s'agit du məkaa (A80), du kəɔzime (A80) et du mvumbo (A80); d'autres présentent une marque [i-]: il s'agit du mokpwe (A20), du bubia (A20), de l'oroko et du bakundu (A10). Les langues environnant l'aire du **a-** au nord et à l'ouest ne présentent aucune marque antéposée du vocatif. Il s'agit du yambasa (A60), rikpa (A50), tibeañ (A50), lemande (A40), nyokon (A40), bavək (A60), mengisa (A70), shupaməm et mədamba (Bantu du grassfields), kenyañ (mamfe bantu), gbete et gbaya (adamawa-ubangi). Certaines d'entre elles expriment seulement ce cas en cas d'emphase lorsque la personne apostrophée n'a pas entendu le premier appel.

C'est ainsi qu'on aura les apostrophes suivantes:

(33)	Premier appel	Appel d'insistance	
	tibeañ: Mbàkùə̀!	Mbàkùə̀ wə !	Mbakong
	rikpa: Mbásà!	Mbásà yé !	Mbasa

REFERENCES

- Bastin, Yvonne. 1978. Les langues bantoues. Dans Daniel Barreteau (ed.), *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique Noire d'expression française et sur Madagascar*. Paris: CILF.
- Bastin, I., A. Coupeze, et B. Halleux. 1983. Classification lexicostatistique des langues bantoues. *BARSOM* 27.2:173-99.
- Goldsmith, John. 1976. *Autosegmental phonology*. Ph.D. dissertation, MIT.
- . 1984. Meeussen's rule. Dans M. Aronoff et R. Oehrle (eds.), *Language sound structure: Studies in phonology presented to Morris Halle by his teacher and students*. Cambridge: MIT Press.
- Guthrie, Malcolm. 1967/1971. *Comparative Bantu* (4 volumes). Farnborough: Gregg Press.
- Hedinger, Robert. 1984. *A comparative-historical study of the Manenguba languages (Bantu A.15, Mbo cluster) of Cameroon*. Ph.D. dissertation, London University.
- et Sylvia Hedinger. 1994. *Mín mé akóósé (Bakossi names)*. Yaoundé: Bakossi Language Committee.
- Mutaka, Ngessimo M. 1993. The application of tonal rules in the Duala verb. *JWAL* 23.2:3-14.
- Pulleyblank, Douglas. 1986. *Tone in lexical phonology*. Dordrecht: Reidel.